

Créé sur 18.05.2017

IXOL

### Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde)

#### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

MIXOL® Nom commercial: Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde)

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations 1.2. déconseillées

<u>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:</u>

Branche industrielle: Industrie Chimique

Industrie des peintures, des laques et des vernis

Industrie des matières plastique

Type d'utilisation: Préparation à base de pigments

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société:

MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH Carl-Zeiss Str.17-19 73230 Kirchheim / Teck

Nº de téléphone: +49 (0)7021 950090 +49 (0)7021 56030 Nº de téléfax:

Informations concernant la substance/ le mélange:

Division: Technologie

+49 (0)7021 950090 Nº de téléphone: E-mail: Technik@mixol.de

#### Numéro d'appel d'urgence

00800-5121 5121 (24 h)

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, STIZ, Kurzwahl 145

#### Importateur en Suisse

Meffert AG Schweiz Farben + Lacke Oberebenestrasse 49 CH-5620 Bremgarten

#### **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement CLP (Règlement(CE) Nº 1272/2008 et amendements suivants):

Catégorie de danger	Symbole de danger	H-Phrases

#### Éléments d'étiquetage

Etiquetage conforme au Règlement CLP (Règlement(CE) N° 1272/2008 et amendements suivants):

Pas une substance ni un mélange classé dangereux.

Etiquetage supplémentaire:

Contient mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one et

2-méthyl-4-isothiazoline-3-one et

1,2-Benzisothiazolin-3-one.

Peut produire une réaction allergique.

#### 2.3. Autres dangers

Cette substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0.1% ou plus.

Pas de dangers particuliers à signaler.

## Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 2/20

#### SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1. Mélanges

#### Caractérisation chimique:

C.I. Pigment Red 101, Yellow 42, Black 33 et Ca-Carbonate en dispersion aqueuse contenant du Polyglycol et 1,2 Propandiol.

#### Composants dangereux:

### Alcohols, C16-18 and C18-unsaturated, ethoxylated (8 EO)

Concentration: >= 3,0 - < 6,8 % Numéro CAS: 68920-66-1 Numéro EG: 500-236-9

#### Classification GHS CE:

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315
Trés toxique pour les organismes aquatiques.	Catégorie 1	H400
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne	Catégorie 3	H412
des effets néfastes à long terme.		

#### Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle

 Concentration:
 < 0,1 %</td>

 Numéro CAS:
 55406-53-6

 Numéro CE:
 259-627-5

#### Classification GHS CE:

Nocif en cas d'ingestion.	Catégorie 4	H302
Toxique par contact cutaneé	Catégorie 3	H311
Peut provoquer une allergie cutaneé	Catégorie 1	H317
Provoque de lesions oculaires graves.	Catégorie 1	H318
Risque avéré d'effets graves pour les organes à	Catégorie 1	H372
la suite d'expositions répétées ou d'une		
exposition prolongée.		
Trés toxique pour les organismes aquatiques.	Catégorie 1	H400
Trés toxique pour les organismes aquatiques,	Catégorie 1	H410
entraîne des effets néfastes à long terme.		

#### 1,2-Benzisothiazolin-3-one

 Concentration:
 < 0,05 %</td>

 Numéro CAS:
 2634-33-5

 Numéro CE:
 220-120-9

#### Classification GHS CE:

Nocif en cas d'ingestion.	Catégorie 4	H302
Irritation cutanée	Catégorie 2	H315
Peut provoquer une allergie cutaneé	Catégorie 1	H317
Provoque de lesions oculaires graves.	Catégorie 1	H318
Mortel par inhalation.	Catégorie 2	H330
Trés toxique pour les organismes aquatiques.	Catégorie 1	H400
Trés toxique pour les organismes aquatiques,	Catégorie 1	H410
entraîne des effets néfastes à long terme.		

#### 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one

 Concentration:
 < 0,1 %</td>

 Numéro CAS:
 2682-20-4

 Numéro CE:
 220-239-6

#### Classification GHS CE:

Toxicité aiguë	Catégorie 4	H301
Corrosion cutanée	Catégorie 1	H314
Peut provoquer une allergie cutaneé	Catégorie 1	H317
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318
Mortel par inhalation.	Catégorie 2	H330
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Catégorie 1	H400

### Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 3/20

Toxique pour les organismes aquatiques,	Catégorie 2	H411
entraîne des effets néfastes à long terme.		

Le texte des phrases H est mentionné à la section 16.

#### **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

#### 4.1. Description des premiers secours

Indications générales:

Consulter un médecin en cas de malaise.

#### Après inhalation:

Amener la victime à l'air libre.

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### Après contact cutané:

En cas de contact avec la peau laver abondamment à l'eau et au savon.

#### Après contact oculaire:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Après ingestion:

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes:

Aucun(e) à notre connaissance.

#### Dangers:

Aucun(e) à notre connaissance.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Prescription:

Traiter de façon symptomatique.

#### SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau pulvérisée

poudre séche

dioxyde de carbone

mousse stable aux alcools

#### Moyens d'extinction déconseillés:

Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux:

Oxydes de carbone

Oxyde d'azote (NO<sub>X</sub>)

Chlorure d'hydrogène

Oxydes de soufre

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Données complémentaires:

Porter un équipement de protection adéquat.

### Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 4/20

#### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

# **6.1.** Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement individuel de protection approprié.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Indications complémentaires:

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

#### **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation:

Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

#### Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Prévention des incendies et des explosions:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Données complémentaires:

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Conserver à l'écart des flammes et des étincelles.

Stabilité stockage:

36 mois

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune autre recommandation.

#### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle:

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Acides siliciques amorphes	7631-86-9	VME	4 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire	Si la VME a été r	espectée, il n'y a pas	à craindre de lésion	ns du foetus.

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Oxyde de fer(III)	1309-37-1	VME	3 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire	Poussières inertes, VME générale; On qualifie d'inertes les poussières qui, en l'état actuel des connaissances, ne sont pas résorbées, ne suscitent pas la production de tissu fibreux dans les poumons (action fibrosante) et ne causent pas de maladies spécifiques. Comme ces			

## Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 5/20

poussières peuvent cependant entraver le fonctionnement du système respiratoire par irritation mécanique, on leur attribue une VME de 3 mg/m3 pour la poussière alvéolaire, dosée selon la norme EN 481, et de 10 mg/m3 pour la poussière inhalable., National Institute for Occupational Safety and Health, V. ann. 1.8.2: On qualifie d'inertes les poussières qui, en l'état actuel des connaissances, ne sont pas résorbées, ne suscitent pas la production de tissu fibreux dans les poumons (action fibrosante) et ne causent pas de maladies spécifiques. Comme ces poussières peuvent cependant entraver le fonctionnement du système respiratoire par irritation mécanique, on leur attribue une VME de 3 mg/m3 pour la poussière alvéolaire, dosée selon la norme EN 481, et de 10 mg/m3 pour la poussière inhalable. Les VME pour les poussières alvéolaires inertes ont été établies par un grand nombre d'études scientifiques. La valeur VME d'une poussière inerte n'est valable qu'à la condition que celle-ci ne comporte aucun mélange avec des produits nocifs comme l'amiante, le quartz etc. Voici quelques exemples de poussières inertes: Amidon, Carbonate de calcium (craie), Carbonate de magnésium (magnésite), Carbure de silicium (carborundum), Cellulose, Dioxyde d'étain, Dioxyde de titane, Oxyde d'aluminium (alundum, corindon), Sulfate de calcium (gypse). Pour certaines poussières non inertes, on ne dispose pas encore de VME, faute de données quantitatives. Il est cependant clair que la VME de celles-ci ne saurait en aucun cas être plus élevée que celle des poussières inertes.

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Butylcarbamate de 3-iodo-2- propynyle	55406-53-6	VME	0,01 ppm 0,12 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	Sensibilisateurs; Les substances marquées d'un S provoquent particulièrement souvent des réactions. d'hypersensibilité (maladies allergiques)., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
Butylcarbamate de 3-iodo-2- propynyle	55406-53-6	VLE	0,02 ppm 0,24 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	Sensibilisateurs; Les substances marquées d'un S provoquent particulièrement souvent des réactions. d'hypersensibilité (maladies allergiques)., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			

#### Valeurs DNEL / DMEL:

Oxyde de fer(III)

Numéro CE: 1309-37-1 Numéro CAS: 215-168-2

Voie d'exposition	Groupe de personnes	Durée de l'exposition/Effet	Valeur	Remarques
Inhalation	Travailleurs	Long terme - effets systémiques	3,32 mg/m <sup>3</sup>	DNEL

C.I. Pigment Yellow 42

Numéro CE: 257-098-5 Numéro CAS: 51274-00-1

Voie d'exposition	Groupe de personnes	Durée de l'exposition/Effet	Valeur	Remarques
Inhalation	Travailleurs	Long terme -	10 mg/m <sup>3</sup>	DNEL,
		effets locaux		poussière inhalable

### Nom commercial: MIXOL<sup>®</sup> Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde)

Inhalation	Travailleurs	Long terme -	3 mg/m <sup>3</sup>	DNEL,
		effets locaux		fraction inhalable
Inhalation	Travailleurs	Long terme -	10 mg/m <sup>3</sup>	
		effets systémiques		

C.I. Pigment Black 33

269-056-3 Numéro CE: Numéro CAS: 68186-94-7

Voie d'exposition	Groupe de personnes	Durée de l'exposition/Effet	Valeur	Remarques
Inhalation	Travailleurs	Long terme -	10 mg/m <sup>3</sup>	DNEL
		effets locaux		

Acides siliques amorphes: Numéro CE: 231-545-4 Numéro CAS: 7631-86-9

Voie d'exposition	Groupe de personnes	Durée de l'exposition/Effet	Valeur	Remarques
Inhalation	Travailleurs	Long terme - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	DNEL
Inhalation	Travailleurs	Long terme - effets locaux	4 mg/m <sup>3</sup>	DNEL

#### Valeurs PNEC:

Les valeurs PNEC ne sont pas disponibles.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission ( ou d'une autre ventilation appropriée).

#### Mesures générales de protection:

Porter un équipement de protection adéquat.

#### Protection respiratoire:

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

#### Protection des mains:

Caoutchouc nitrile

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité

#### Protection corporelle:

Porter un équipement de protection adéquat.

#### SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique: liquide Couleur: gris Odeur: non précisé

Seuil olfactif: non disponible pH: non déterminé Point de fusion: non applicable

Point d'ébullition: approximativement 100 ℃

Point d'éclair: >100 °C Vitesse d'évaporation: non déterminé

### Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 7/20

Inflammabilité:

Limite inférieure d'explosibilité:
Limite supérieure d'explosibilité:
Indice de combustion:
Energie minimale d'inflamation:

Pression de vapeur:

non disponible
non disponible
non applicable
non déterminé

Densité relative de vapeur par

rapport à l'air:

Densité relative:

Solubilité dans l'eau:

Solubilité dans graisse:

non disponible
miscible
non déterminé

Coefficient de partage

n-Octanol/eau (log Pow): non applicable
Température d'inflammation: non déterminé
Décomposition thermique: >100 ℃
Viscosité (dynamique): non déterminé

Viscosité (dynamique): non déterminé Viscosité (cinématique): non déterminé

Propriétés explosives: Selon la réglementation UE Santé/Travail: Non

Propriétés comburantes: non applicable

9.2. Autres informations

Masse volumique: 2,00 g/cm³ (20 ℃) Densité apparente: non applicable

#### SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Stable.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) à notre connaissance.

#### 10.5. Matières incompatibles

donnée non disponible

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Toxicité dermale aiguë:

donnée non disponible
donnée non disponible
donnée non disponible
donnée non disponible
Pas d'irritation de la peau

Les données toxicologiques ont été reprises de produits

d'une composition similaire.

Irritation oculaire: Pas d'irritation des yeux (Cornée bovine)

Les données toxicologiques ont été reprises de produits

d'une composition similaire.

Sensibilisation: donnée non disponible

Toxicité par administration répétée: Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité génétique in vitro: donnée non disponible

## Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 8/20

Evaluation de la mutagénicité: Pas d'information disponible. Evaluation de la cancérogénicité: Pas d'information disponible.

Evaluation de la toxicité pour

la reproduction: Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) –

exposition unique: donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) –

exposition répétée: donnée non disponible Danger par aspiration: donnée non disponible

Composants: Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle:

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg

Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de

toxicité aiguë.

Composants: 1,2-Benzisothiazolin-3-one:

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 (Rat, mâle et femelle): 670 - 784 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation: CL50 (Rat, mâle et femelle): 0,5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: OPPTS 870.1300

BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée: DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

BPL: oui

Irritation primaire cutanée: Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 4 h Résultat: Irritation de la peau

BPL: oui

Irritation oculaire: Espèce: oeil de lapin

Durée d'exposition: 2,9 h - 11 d Résultat: Irritation des yeux

BPL: oui

Sensibilisation: 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Type de Test: essai de maximalisation sur le cochon

d'Inde

Voies d'exposition: Dermale Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: autre

Résultat: A un effet sensibilisant.

BPL: oui

Génotoxicité in vitro: Type de Test: essai du lymphome de souris

Espèce: Cellules de lymphome de souris

Concentration: 0,1 - 12,8 µg/ml

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

BPL: oui

### Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 9/20

Type de Test: Test de Ames Espèce: Salmonella typhimurium Concentration: 0,064 - 200 µg/plate

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

BPL: oui

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Espèce: Lymphocytes humains Concentration: 1 - 40 μg/ml

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: positif BPL: oui

Génotoxicité in vivo: Type de Test: autre Espèce: Rat (mâle)

Souche: Wistar

Type de cellule: Cellules du foie Voie d'application: Ingestion Durée d'exposition: single dose

Dose: 560 - 1400 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 486

Résultat: négatif

BPL: oui

Type de Test: Test du micronoyau Espèce: Souris (mâle et femelle)

Souche: CD1

Type de cellule: Moelle osseuse Voie d'application: Ingestion Durée d'exposition: single dose

Dose: 125-250-500-1000-2000-5000mg/k Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

BPL: oui

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation:

Sur la base de l'évaluation de différents tests, le produit

est considéré comme non mutagène.

Cancérogénicité - Evaluation: Toxicité pour la reproduction Non applicable

- Evaluation:

Effets sur la fertilité Espèce: Rat, mâle

Voie d'application: par voie orale (alimentation)

Dose: 18,5 - 97,8 mg/kg

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 18,5 Poids

corporel mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 48 Poids

corporel mg / kg

### Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 10/20

Méthode: autre BPL: oui

Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: par voie orale (alimentation)

Dose: 27,0 - 114,8 mg/kg

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 27 Poids

corporel mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 56,6

Poids corporel mg / kg

Méthode: autre BPL: oui

Incidences sur le développement

du foetus:

Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Dose: 10 - 40 - 100 mg/kg

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 10 Poids corporel

mg/kg

Tératogénicité: NOAEL: 40 Poids corporel mg / kg Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.31.

BPL: oui

Toxicité pour la reproduction

- Evaluation: Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le

classement comme toxique pour la reproduction Une classification selon la toxicité pour l'embryon n'est

pas possible avec les données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition unique: Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé

comme toxique spécifique pour un organe cible,

exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition répétée: Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé

comme toxique spécifique pour un organe cible,

exposition répétée.

Toxicité à dose répétée: Espèce: Chien, mâle et femelle

NOAEL: 5 mg/kg LOAEL: 20 mg/kg

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Durée d'exposition: 90 d Nombre d'expositions: daily Dose: 5 - 20 - 50 mg/kg

Groupe: oui

Méthode: 88/302/CEE

BPL: oui

Toxicité par aspiration: Aucune classification comme toxique pour l'exposition

par aspiration.

Composants: 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one:

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 (Rat): 50 - 300 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation: CL50 (Rat): 0,00053 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée: DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Irritation primaire cutanée: Espèce: Lapin

Résultat: corrosive

## Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 11/20

Irritation oculaire: Espèce: oeil de lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation: Type de Test: essai des ganglions lymphatiques de la

souris

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Génotoxicité in vitro: Type de Test: Test de Ames

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Espèce: Cellules de mammifère

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronoyau Espèce: Cellules de mammifère

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation: Sur la base de l'évaluation de différents tests, le produit

est considéré comme non mutagène.

Pas d'information disponible.

Cancérogénicité - Evaluation:

Effets sur la fertilité:

Remarc

Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Incidences sur le développement

du foetus:

Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire. Compte tenu des

données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

- Evaluation: Il n'est pas attendu d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition unique: Remarques: donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition répétée: Remarques: donnée non disponible

Toxicité à dose répétée: Espèce: Rat

NOAEL: 25 mg/kg

Voie d'application: Oral(e) Durée d'exposition: 90 d

Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un

produit de composition similaire.

Toxicité par aspiration: Aucune classification comme toxique pour l'exposition

par aspiration.

#### **SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

## Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 12/20

Informations relatives au produit lui-même:

Toxicité sur poissons:

Toxicité sur poissons (chronique):

Toxicité sur daphnies:

Toxicité sur algues:

Toxicité sur bactéries:

donnée non disponible
donnée non disponible
donnée non disponible

Composants: Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle:

Facteur M

(Toxicité aiguë pour le

milieu aquatique):

Facteur M

(Toxicité chronique

pour le milieu aquatique):

Composants: 1,2-Benzisothiazolin-3-one:

Toxicité pour les poissons: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2,18

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Contrôle analytique: oui

Méthode: OCDE ligne directrice 203

BPL: oui

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): env. 16,7

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Contrôle analytique: oui

Méthode: Pas d'information disponible.

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les

autres invertébrés aquatiques: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,94 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Contrôle analytique: oui

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

CE0 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,643 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Contrôle analytique: oui

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 0,9893 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Contrôle analytique: oui

Méthode: autre

BPL: oui

Remarques: Eau salée

## Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 13/20

NOEC (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 0,25 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

Contrôle analytique: oui

Méthode: autre BPL: oui

Remarques: Eau salée

Toxicité pour les algues: CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,155

mg/l

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h Contrôle analytique: oui

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,055

mg/

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h Contrôle analytique: oui

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Toxicité pour les microorganismes:

CE50 (boue activée provenant d'une station traitant plutôt

les eaux ménagères): 23 mg/l

Point final: Toxicité pour les bactéries (inhibition de la

respiration)

Durée d'exposition: 3 h Type de Test: aquatique Contrôle analytique: non

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

BPL: oui

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la

concentration nominale.

CE50 : > 811,5 mg/kg Trockengewicht mg/kg poids sec

(p.s.)

Durée d'exposition: 28 d Type de Test: Sol Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE 216

BPL: oui

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la

concentration nominale.

NOEC: 263,7 mg/kg Trockengewicht mg/kg poids sec

(p.s.)

Durée d'exposition: 28 d Type de Test: Sol Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE 216

BPL: oui

## Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 14/20

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la

concentration nominale.

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique): NOEC: 0,21 mg/l

Durée d'exposition: 28 d

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Contrôle analytique: oui

Méthode: OCDE ligne directrice 215

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

(Toxicité chronique):

NOEC: 1,2 mg/l

Point final: Taux de fécondité Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Contrôle analytique: oui

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

BPL: oui

NOEC: 1,9 mg/l

Point final: Taux de fécondité Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Contrôle analytique: oui

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

BPL: oui

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol:

Type de Test: sol artificiel CL50: > 410,6 mg/kg Durée d'exposition: 14 d Point final: mortalité

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 207

BPL:oui

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la

concentration nominale.

Type de Test: sol artificiel NOEC: 234,5 mg/kg Durée d'exposition: 14 d Point final: mortalité

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 207

RPI :oui

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la

concentration nominale.

Toxicité pour les plantes: CE50: 340 mg/kg

Durée d'exposition: 20 d Point final: Croissance Espèce: Phaseolus vulgaris Contrôle analytique: oui

### Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 15/20

Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE

BPL:oui

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la

concentration nominale.

NOEC: 90 mg/kg

Durée d'exposition: 20 d Point final: Croissance Espèce: Phaseolus vulgaris Contrôle analytique: oui

Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE

BPL:oui

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la

concentration nominale.

CE50: 300 mg/kg

Durée d'exposition: 19 d Point final: Croissance

Espèce: Triticum aestivm (blé) Contrôle analytique: oui

Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE

BPL:oui

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la

concentration nominale.

NOEC: 51 mg/kg

Durée d'exposition: 19 d Point final: Croissance

Espèce: Triticum aestivm (blé) Contrôle analytique: oui

Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE

BPL:oui

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la

concentration nominale.
Remarques: non disponible

Composants: 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one:

Toxicité pour les poissons: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 150 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les

Toxicité des sédiments:

autres invertébrés aquatiques: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,87 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues: CI50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

0,157 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

0,0104 mg/l

10

Durée d'exposition: 96 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour

le milieu aquatique):

Toxicité pour les microorganismes: CE50 (Bactérie): 31,7 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique):

Remarques: donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les

## Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 16/20

autres invertébrés aquatiques

(Toxicité chronique): Remarques: donnée non disponible

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol:

Toxicité pour les plantes:

Toxicité des sédiments:

Remarques: Non applicable
Remarques: Non applicable

Toxicité pour les organismes

terrestres: Remarques: Non applicable

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations relatives au produit lui-même:

Biodégradabilité: donnée non disponible

Composants: 1,2-Benzisothiazolin-3-one:

Biodégradabilité: Type de Test: aérobique

Inoculum: boue activée Concentration: 1 mg/l

Résultat: Partiellement biodégradable.

Durée d'exposition: 63 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

BPL: oui

Elimination physico-chimique: Remarques: Biodégradable Stabilité dans l'eau: Type de Test: abiotiques

Dégradation par périodes de demi-vie: 219 d

pH: 4Hydrolyse: à 50 ℃

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

BPL: oui

Type de Test: abiotiques

Dégradation par périodes de demi-vie: > 200 d

pH: 7Hydrolyse: à 50 ℃

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

BPL: oui

Type de Test: abiotiques

Dégradation par périodes de demi-vie: 145 d

pH: 9Hydrolyse: à 50 ℃

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

BPL: oui

Photodégradation: Type de Test: Eau

Source de lumière: Lampe au xénon Spectre de la lumière: 290 - 400 nm Dégradation (photolyse directe): < 1,5 %

BPL: oui

Type de Test: Air Méthode: calculée

BPL: non

Remarques: Se décompose rapidement au contact de la

lumière.

Composants: 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one:

Biodégradabilité: Type de Test: aérobique

Résultat: Pas rapidement biodégradable

## Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 17/20

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations relatives au produit lui-même:

Bioaccumulation : donnée non disponible

Composants: 1,2-Benzisothiazolin-3-one:

Bioaccumulation: Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Durée d'exposition: 56 d Concentration: 0,1 mg/l

Facteur de bioconcentration (FBC): 6,62 Méthode: OCDE ligne directrice 305

BPL: non

Remarques: En raison du coefficient de partage noctanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation

dans l'organisme.

Composants: 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one:

Bioaccumulation: Remarques: En raison du coefficient de partage n-

octanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation

dans l'organisme.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Informations relatives au produit lui-même:

Comportement dans les

compartiments de l'environnement: donnée non disponible

Composants: 1,2-Benzisothiazolin-3-one:

Répartition entre les compartiments

environnementaux: Adsorption/Sol

Milieu: eau - sol Koc: 235 - 566 Méthode: autre

Composants: 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one:

Répartition entre les compartiments

environnementaux: Remarques: donnée non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Informations relatives au produit lui-même:

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Composants: 1,2-Benzisothiazolin-3-one:

Evaluation: La substance n'est pas identifiée comme une substance

PBT ou vPvB.

Composants: 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one:

Evaluation: Remarques: donnée non disponible

#### 12.6. Autres effets néfastes

Informations relatives au produit lui-même:

Informations écotoxicologiques

complémentaires: donnée non disponible

Cheminement et devenir dans

l'environnement: donnée non disponible

Composants: 1,2-Benzisothiazolin-3-one:

Cheminement et devenir dans

l'environnement: non disponible

Information écologique

supplémentaire: Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, les eaux de

surface ou à l'égout.

Composants: 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one:

## Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 18/20

Cheminement et devenir dans

l'environnement: donnée non disponible

#### SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.

Emballage non nettoyé:

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

#### **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### 14.1. à 14.5.

ADR: Marchandise non dangereuse ADN: Marchandise non dangereuse RID: Marchandise non dangereuse IATA: Marchandise non dangereuse IMDG: Marchandise non dangereuse

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucun transport en vrac conformément au recueil IBC.

#### Section 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/ législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement

préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59):

Non applicable Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des

substances qui appauvrissent la couche

d'ozone:

Règlement (CE) Nº 850/2004 concernant les polluants organiques persistants:

Non applicable

Non applicable

Composés organiques volatils: Ordonnance sur la taxe incitative relative aux composés

organiques volatils (OCOV).

Remarques: De par sa composition, le produit ne contient pas de composants COV tels que définis dans l'ordonnance suisse relative aux COV.

Autres réglementations: A part les données/réglementations spécifiées dans cette

section, aucune information complémentaire n'est disponible

concernant la sécurité, la protection de la santé et de

l'environnement.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique (CSA) n'est pas encore disponible pour la substance ou pour les composants de la préparation décrites pour ce produit.

## Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 19/20

#### **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Observer les prescriptions légales au plan national et au plan local.

Liste du texte des mentions de danger indiquées à la section 3 (phrases-H):

H301: Toxique en cas d'ingestion.
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H310: Mortel par contact cutané.
H311: Toxique par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H330: Mortel par inhalation.
H331: Toxique par inhalation.

H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées

ou d'une exposition prolongée.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

#### Variation par rapport à la version précédente:

Nouvelle version.

Lég	er	١d	е
-----	----	----	---

AND Accord européen relatif au transport international des marchandises

dangereuses par voies de navigation intérieures

ADR Accord européen relatif au transport international de marchandises

dangereuses pas voies routières

AOX Composés organiques halogénés adsorbables

CAS Chemical Abstracts Service

DMEL Niveau dérivé à effet minimum (substances génotoxiques)

DNEL Niveau sans effet dérivé

CE50 Moyenne de la concentration maximale effective

GHS Système général harmonizé

IATA Association International du Transport Aérien

IMDG Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

CL50 Concentration létale, 50 %

DL50 Dose létale 50 %

MARPOL Convention International pour la Prévention de la Pollution par les Navires

NOAEC Concentration Sans Effet Nocif Observé

NOEALDose Sans Effet Nocif ObservéNOECConcentration Sans Effet ObservéOELLimite d'exposition professionnellePBTPersistantes, Bioaccumulables, ToxiquesPECConcentration Prévisible dans l'Environnement

PNEC Concentration Prévisible Sans Effet

REACH Enregistrement, Evaluation, Autorisation et Restriction des Substances

Chimiques

RID Règlement International de Transport Férroviaire des Substances Dangereuses

SVHC Substances Extrêmement Préoccupantes vPvB très Persistante et très Bioaccumulable

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles.MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence

## Nom commercial: MIXOL® Nr. 24 Oxyd-Steingrau (Gris pierre oxyde) page 20/20

de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société MIXOL et l'application qu'il entend en effecteur. Aucun élément intégré dans ces informations n'avocation 'écarter les conditions générales de vente de la société MIXOL qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectés. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les Fiches de Données de Sécurité qui rappelent les instructions essentielles relatives aux produits concernes, notamment en matière de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits MIXOL, sont remises avec les produits et sont également disponibles sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la Fiche de Données de Sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invité à contacter MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH.